

ETS

ANTONELLI

05 Rue du Buisson Aux Fraises 91300 Massy
01.69.30.87.55

Centre VHU agréé sous le numéro PR9100016D par la préfecture de l'Essonne, certifié QUALICERT selon le référentiel Démolisseur RE-DEM-06, agréé SRA réparateur 2 roues et habilité au SIV (système d'immatriculation des véhicules).

Caractéristiques Certifiées QUALICERT :

- *Un site agréé pour le traitement des Véhicules Hors d'Usage*
- *Une traçabilité des véhicules et des pièces de réemploi*
- *Un contrôle et une garantie des pièces de réemploi*
- *Un interlocuteur formé à la maîtrise de la qualité et de l'environnement*



QUALITE

Notre site est agréé pour le traitement des Véhicules Hors d'Usage

La certification de services QUALICERT s'applique à l'activité de traitement des véhicules hors d'usage et à la vente de pièces d'occasion réalisée par les centres VHU agréés, Notre centre dispose d'une autorisation d'exploiter et d'un agrément VHU délivrés par la Préfecture de l'Essonne,

Nous assurons la traçabilité des véhicules et de leurs pièces



Chaque véhicule pris en charge par notre centre fait l'objet d'un suivi spécifique : enregistrement des critères d'identifications du véhicule (marque, type, modèle, date d'achat...) et des informations relatives à la destination de la carcasse en cas de destruction ainsi que le suivi des fluides issu de la dépollution des VHU sur le site TRACKDECHET. Le référentiel impose également l'identification des pièces de réemploi du démontage à la facturation par un code interne. Enfin, chaque centre dispose d'un outil informatique afin de gérer les stocks de pièces de réemploi et le suivi des VHU par le biais d'un livre de police informatisé ou manuscrit.

FIABILITE

Nos pièces sont garanties 6 mois

Depuis l'identification du véhicule jusqu'au stockage des pièces de réemploi, chaque pièce fait l'objet d'un contrôle complet de qualité :

- Mise en fonctionnement de l'ensemble des organes électriques et mécaniques du véhicule dont le résultat est inscrit sur une fiche diagnostique.

Contrôle systématique des pièces aux différentes étapes de leur traitement (démontage, nettoyage, étiquetage et stockage).

Chaque pièce est conservée dans des conditions de stockage n'altérant pas son réemploi. Nous garantissons contractuellement, pendant 6 mois l'ensemble de nos pièces de réemploi. Nous justifions en outre d'une responsabilité civile professionnelle sur l'activité de la vente de pièces de réemploi,



RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Notre personnel est formé à la qualité et sensibilisé à l'environnement

Contrôler la qualité et l'environnement est une priorité pour notre entreprise. Nous nous engageons à former notre personnel autant que nécessaire et investissons dans des installations adéquates à notre activité.

Nous appliquons une politique de préservation de l'environnement pour chaque phase d'exploitation du VHU, de son entré à sa sortie.

Dans un souci de traçabilité des déchets, nous conservons pendant la durée légale de 5 ans tous les enregistrements attestant la valorisation du véhicule ou élimination des déchets,

